

Saint-Pol-sur-Mer, le 16 Janvier 2017

Objet : Appel à adhésion 2017

Chères Entrepreneuses et Chers Entrepreneurs,

Rejoignez dès aujourd'hui les 42 Membres actifs du Club d'entreprises Saint-Pol-Sur-Mer – Dunkerque, créé il y a maintenant 14 ans, pour vous rendre service, avec le soutien de la CCI Littoral Hauts de France, la Fédération des Clubs d'entreprises de la Côte d'Opale, et les villes de Saint-Pol-sur-Mer et Dunkerque.

Le Club est là pour dynamiser les zones d'activités de la Samaritaine, de St Gobain, des Darses, la ville de Saint-Pol-sur-Mer et la ville de Dunkerque.

Nos projets d'actions pour 2017 sont dans la continuité de ceux de 2016 :

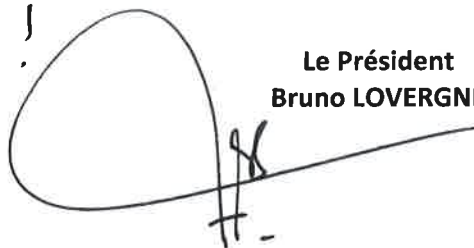
- La **Communication** au travers du **Site Internet** modernisé, d'une **newsletter**, véhiculant le dynamisme de nos entreprises.
- L'organisation d'une **rencontre inter -entreprises**
- **L'organisation d'un Arbre de Noël** pour les Salariés de votre entreprise.
- **L'embellissement de la zone d'activités** par un aménagement paysager pour le plaisir de tous.
- **Des interventions thématiques** liées aux besoins des sociétés
- **Des partages d'expériences, aides, conseils** aux chefs d'entreprises
- **Des actions conviviales** pour nous permettre de mieux nous connaître.

Pour mener à bien ces actions, nous avons besoin de l'adhésion d'un maximum d'entreprises. C'est pourquoi nous vous invitons à rejoindre le club ou à renouveler votre adhésion, en nous retournant le bulletin joint au présent courrier avec votre règlement.

Comptant vivement sur votre participation, nous vous prions d'agréer, **Chères Entrepreneuses et Chers Entrepreneurs**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Rejoignez nous !
Amitiés*

Le Président
Bruno LOVERGNE



BULLETIN D'ADHÉSION 2017

A retourner avant le 31 Mars 2017

Société : SIRET :

Nom & Prénom du dirigeant :

Adresse : CP/Ville :

Tél : Fax :

Nom/Prénom/Fonction du Référent de l'Entreprise pour le Club :

Mél. : Site Internet :

Activités principales de l'entreprise :

.....

O Souhaite adhérer au CLUB D'ENTREPRISES ST-POL-SUR-MER - DUNKERQUE pour l'année 2017

L'adhésion implique le règlement d'une cotisation définie selon la grille ci-dessous. Ce paiement doit être effectué par chèque à l'ordre du **CLUB D'ENTREPRISES ST-POL-SUR-MER – DUNKERQUE** ou par virement

Banque	Agence	N° Compte	Clé	Crédit Mutuel Bergues
15629	02691	00041185201	73	
IBAN	FR76 1562 9026 9100 0411 8520 173			BIC : CMCIFR2A

Et doit être retourné avec le présent bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous **avant le 31 Mars 2017**.

Un justificatif vous sera envoyé dès réception de votre cotisation.

Le montant de la cotisation est basé sur l'effectif total de vos établissements sur le périmètre dunkerquois

Nom des Etablissements	Effectif Total

Montant des cotisations pour 2017

A cocher	Nombre de salariés	Cotisation
	De 0 à 2 salariés	120 €
	De 3 à 9 salariés	230 €
	De 10 à 49 salariés	440 €
	De 50 à 199 salariés	550 €
	De 200 à 499 salariés	810 €
	Plus de 500 salariés	1 030 €

A cocher	Don – Adhésion de soutien	Montant à votre convenance

Date :
Cachet & Signature :